Préparer la fête des voisins en 10 étapes

1. Inscription

Les inscriptions se font au 079 877 15 25, sur <u>fetedesvoisins@tramelan.ch</u> ou via le QR ci-dessous où vous trouverez de plus amples informations sur la manifestation.

2. S'associer à d'autres voisins

Ne préparez pas la fête tout seul. Parlez-en autour de vous et associez vos voisins à la préparation, c'est le meilleur moyen de faire venir tout le monde à la fête. Plus vous serez nombreux, plus le bouche à oreille fonctionnera.

3. Choisir une date

Avec votre équipe d'organisateur, choisissez une date qui vous convient et qui correspond à la population de votre quartier. La fête peut se dérouler en journée ou le soir durant le week-end selon vos souhaits. Pour une question d'organisation, les inscriptions doivent se faire jusqu'au 15 avril 2025.

4. Affiche et cartes d'invitation

Une fois inscrits, vous recevrez le kit de l'organisateur pour agrémenter la Fête. Complétez l'affiche officielle, placez-la dans l'allée de votre immeuble et dans votre rue pour informer vos voisins. Glissez également les cartes d'invitation dans les boîtes aux lettres ou sous les portes de vos convives.

5. Trouver le bon lieu

Privilégiez les lieux en commun (cour, allée, jardin, trottoir) pour organiser la fête. Si vous vous installez sur le trottoir, veillez à la sécurité et laissez un passage suffisant pour que les passants ne soient pas obligés d'emprunter la route. Des portions de rue peuvent être bloqués à la circulation durant la fête, prenez contact avec le groupe de travail « Fêtes des voisins » qui écoutera vos idées. Pensez à une solution de repli en cas de mauvais temps!

6. Installez-vous

Pensez au matériel nécessaire (tables, chaises...). Au besoin, la commune peut mettre des tables et des bancs à disposition. Dans ce cas, prenez contact avec le groupe de travail communal dédié: fetedesvoisins@tramelan.ch ou 079 877 15 25.

7. À boire et à manger

Prévoyez des boissons variées et de quoi grignoter. L'idéal serait que chacun apporte quelque chose à boire ou à manger.

8. N'oubliez pas les enfants et les personnes âgées

Pensez aussi aux enfants lors de l'organisation de la Fête. Les personnes âgées sont parfois peu habituées ou hésitent à participer à ce genre d'événement. Encouragez-les personnellement à venir!

9. Soignez l'ambiance

Pensez à la décoration (guirlandes, lumières, ballons...).

10. Le plus important : faites connaissance !

Le jour de la fête, ne restez pas seul ou avec le groupe des organisateurs de la fête. Faites le premier pas, présentez-vous, le but est de faire connaissance. Ne manquez pas cette formidable occasion de rencontres et d'échanges entre personnes qui sont le plus souvent d'âges, de professions et de cultures différents!

11. La fête des voisins n'est qu'un début

C'est un état d'esprit, une autre manière de vivre son village qui peut devenir contagieuse ! De la convivialité peuvent naître les petits services que l'on se rend entre voisins, des projets communs, une solidarité qui, au fil des jours permet de rompre l'anonymat.

« La liberté des uns se termine où commence celle des autres... »

Pensez donc bien à :

- Remettre l'endroit dans l'état de propreté dans lequel il a été trouvé.
- Rendre intact le matériel que la commune aurait mis à disposition (tables, bancs).
- Respecter la loi liée à la consommation d'alcool (notamment pour les mineurs).
- Respecter les lois liées au tapage nocturne et au respect du voisinage.
- Assumer la responsabilité qui vous incombe en tant qu'organisateur, la commune n'assumera pas les conséquences de débordements potentiels.

Le groupe de travail « Fête des voisins » : Karine Voumard, Guillaume Breton, Marie Rossel, Yann Burri. Nathalie Mercier